

APPEL A CANDIDATURES

Assemblée générale du jeudi 10 juin 2021

Conformément aux statuts, les membres du conseil d'administration de l'IMdR sont renouvelables par tiers.

Lors de l'assemblée générale du 10 juin 2021, les élections permettront de pourvoir aux postes des administrateurs dont les mandats arrivent à terme ou ayant démissionné :

Collège des fondateurs* : **2 postes** (renouvellement du poste occupé par Mme Carole Duval, EDF et du poste occupé par M. Pascal Yvon, CEA)

Collège 1 : **1 poste** (renouvellement du poste occupé par M. Emmanuel Arbaretier, Airbus Group)

Collège 2 : **1 poste** (renouvellement du poste occupé par Mme Zohra Cherfi Boulanger, UTC)

Collège 3 : **1 poste** (renouvellement du poste occupé par M. Jean-François Barbet, Sector)

Collège 4 : **1 poste** (renouvellement du poste occupé par M. Jean-Marc Cavedon)

Il est rappelé que seuls les membres à jour de leur adhésion peuvent se présenter.

Il est rappelé que seuls les membres à jour de leur adhésion peuvent voter :

- pour les organismes adhérents, c'est le représentant en titre de l'organisme qui est seul habilité, le jour du vote, à mettre son bulletin dans l'urne,
- pour les membres adhérents à titre individuel, chaque membre à jour de sa cotisation peut voter.

La déclaration de candidature doit être envoyé au plus tard le 27 mai 2021 sur le site de l'IMdR : <https://www.imdr.eu/form/818/7894/declaration-de-candidature-ag21.html>

Il est souhaitable que chaque candidat établisse en quelques lignes une déclaration définissant ses engagements vis-à-vis de l'IMdR. Ce texte sera publié et envoyé aux adhérents avant l'assemblée.

* Le vote pour les représentants du collège des fondateurs est soumis aux 14 fondateurs de l'IMdR.